

Opération de revitalisation du centre bourg et de développement du territoire **SIERCK-LES-BAINS**

Réseau « centres-bourgs »

5 octobre 2015 - Pont-à-Mousson



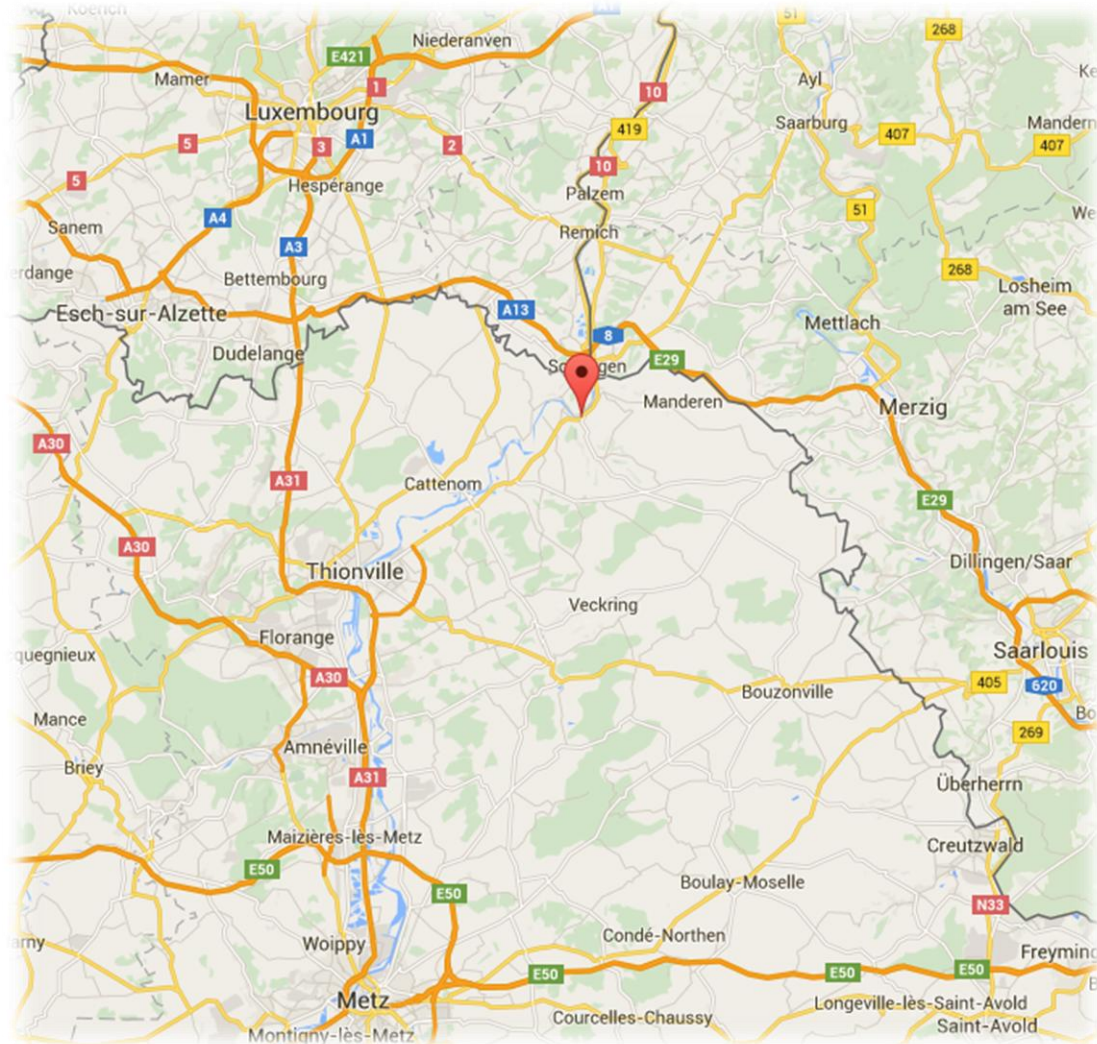
Communauté de Communes
des Trois Frontières



Ville de
Sierck-les-Bains

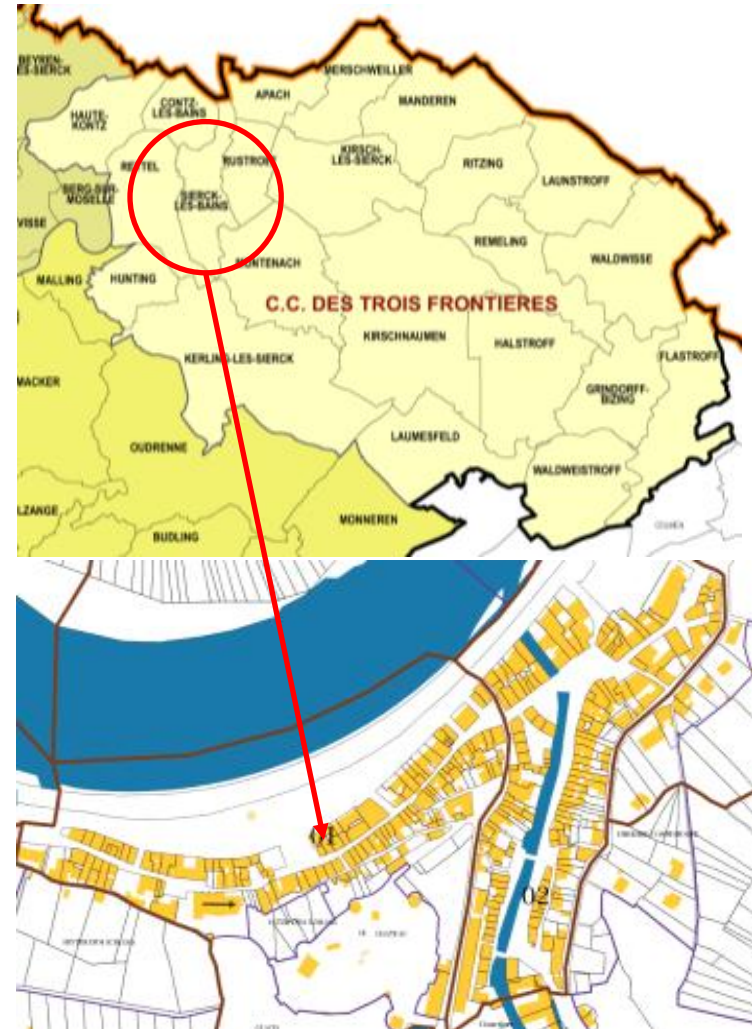
Situation

- Arrondissement de Thionville-Est
- 45 km de Metz
- au cœur de la Grande Région
- adossé à l'Allemagne et au Luxembourg

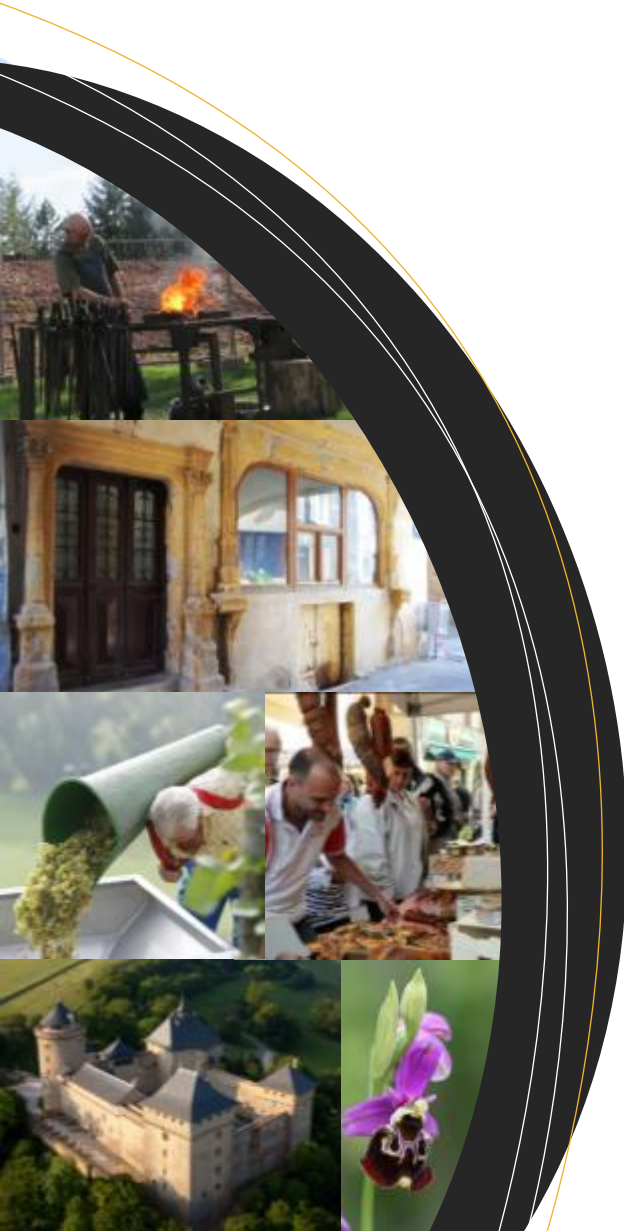


Une opération, deux périmètres d'intervention

- **Périmètre de l'opération de développement du territoire dans son ensemble**
 - échelle de la CC3F
(22 communes – 11.175 hab.)
- **Périmètre de revitalisation du centre-bourg**
 - ciblé sur le centre ancien de Sierck-les-Bains (1.694 hab.)



STRATÉGIE POUR LA REVITALISATION DU CENTRE-BOURG ET LE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE



Constat « social »

Centre-bourg

CC3F

solde migratoire négatif
arrivée de 110 à 140 jeunes
actifs/an - autant de départ

solde migratoire positif : +0,6%
explosion du travail frontalier concerne
50 % de la population active

17,4 % des ménages
sous un seuil de
pauvreté

14,8 % des ménages sous
un seuil de pauvreté

absence de
logements sociaux

52,4 % des ménages
éligibles logements HLM

6,6 % de logements
potentiellement indignes

45 % de logements
construits avant 1948

39,7 % de logements
construits avant 1948

154 logements vacants (15%)

« dents creuses »

Constat économique & touristique

Centre-bourg

CC3F

point d'ancrage économique et de
services pour les habitants du territoire

125 établissements actifs

18,5 % de l'activité
économique du territoire

vie associative dynamique :
42 associations actives

sites touristique renommés
Château de Malbrouck
Château des Ducs de Lorraine

espaces naturels
remarquables

offre variée de loisirs verts

gastronomie réputée

vignoble de Moselle AOC

concentration de producteurs
de produits du terroir

Enjeux

- Lutter contre les inégalités sociales
 - ➔ **territoire solidaire**
- Engager une nouvelle dynamique autour des enjeux économiques
 - ➔ **territoire tourné vers l'avenir**
- Renouveler l'identité et la visibilité du territoire
 - ➔ **territoire attractif**

Une stratégie de territoire, deux axes de travail complémentaires

Axe social

amélioration de l'habitat
& rénovation urbaine

Axe économique

attractivité commerciale &
développement touristique

Axe social : amélioration de l'habitat & rénovation urbaine

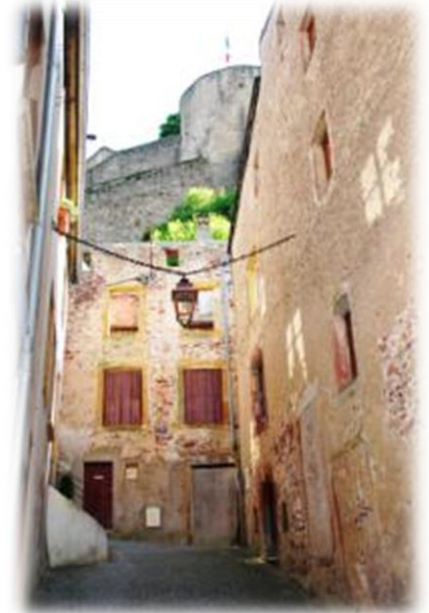
- **Habitat privé**

- volet incitatif :

- Améliorer l'habitat en portant une OPAH « classique » au niveau CC3F

- volet coercitif :

- Identifier des îlots, concentrés dans le centre-bourg, pour des actions de recyclage foncier



- **Habitat social public**

- Soutenir la production de logements conventionnés sociaux

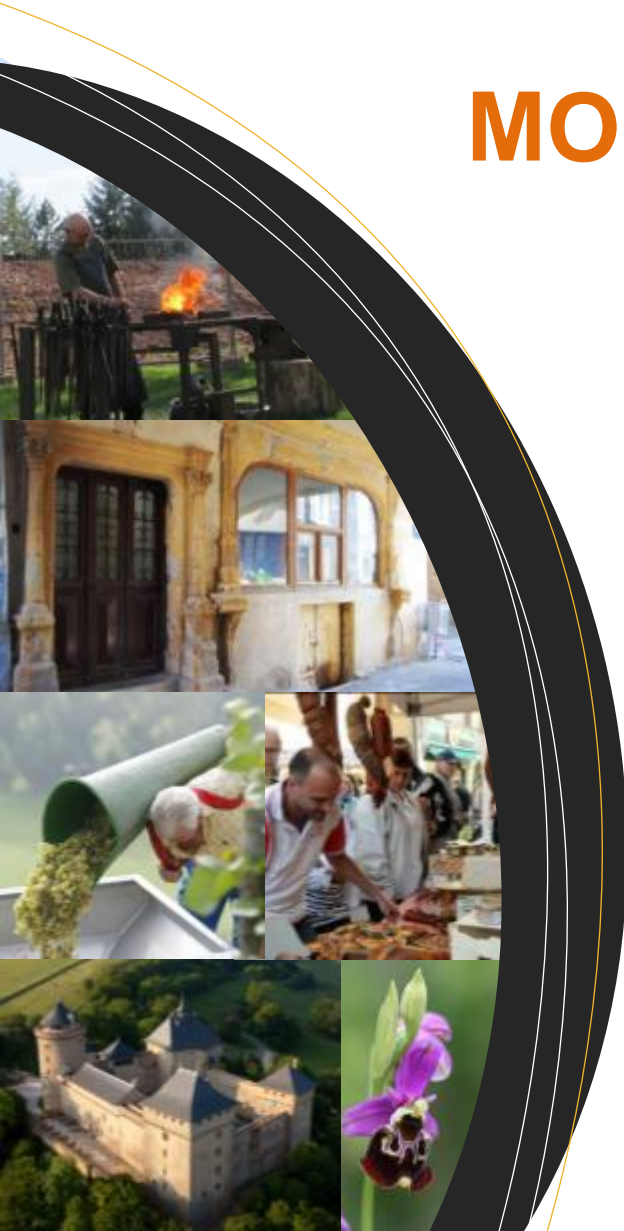


Axe économique : attractivité commerciale & développement touristique

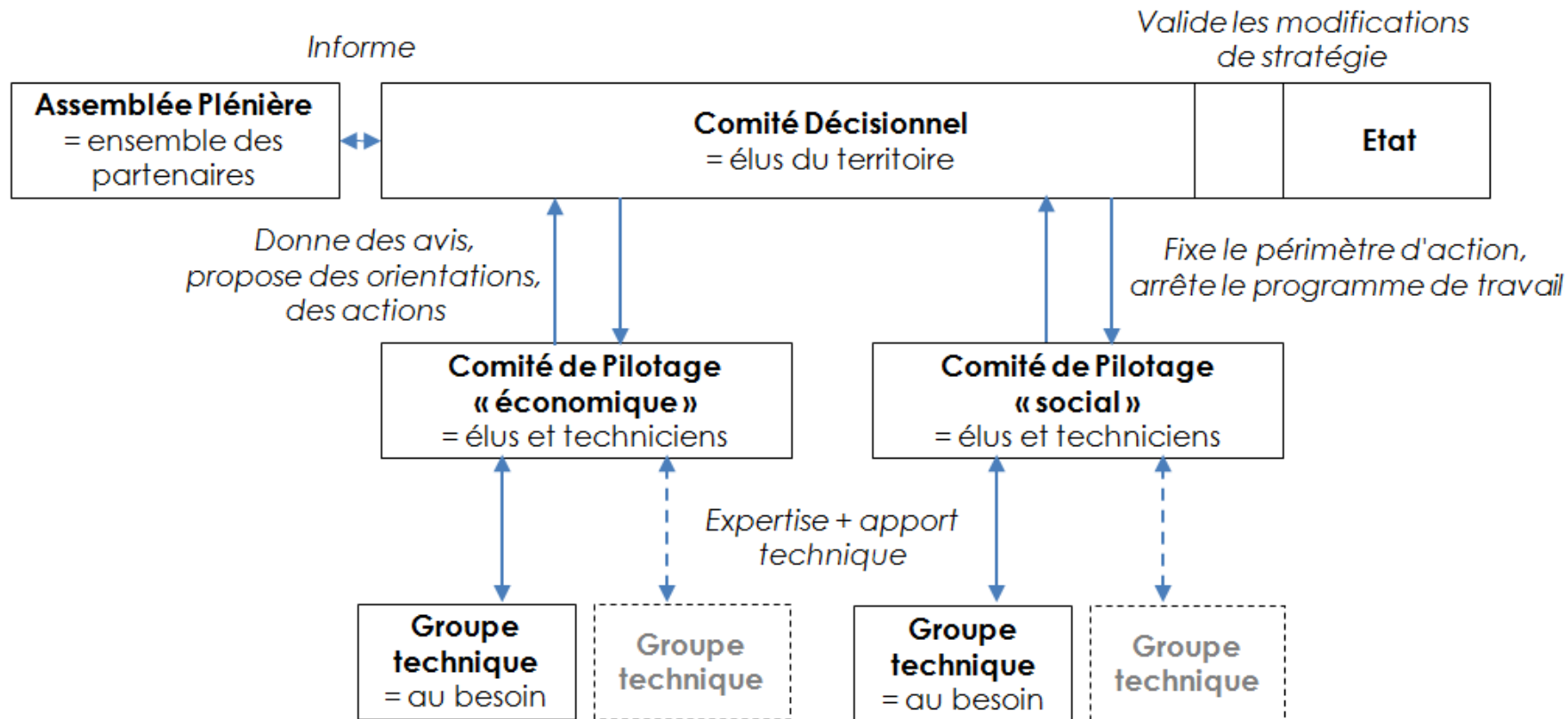
- Conforter et installer de nouveaux services, commerces de proximité, ou artisans
- Créer un pôle des **Métiers d'Art**
 - pépinière d'entreprise déconcentrée
 - couveuse d'entreprise
 - programme de formation transfrontalier
- Initier une route de la **Brocante**



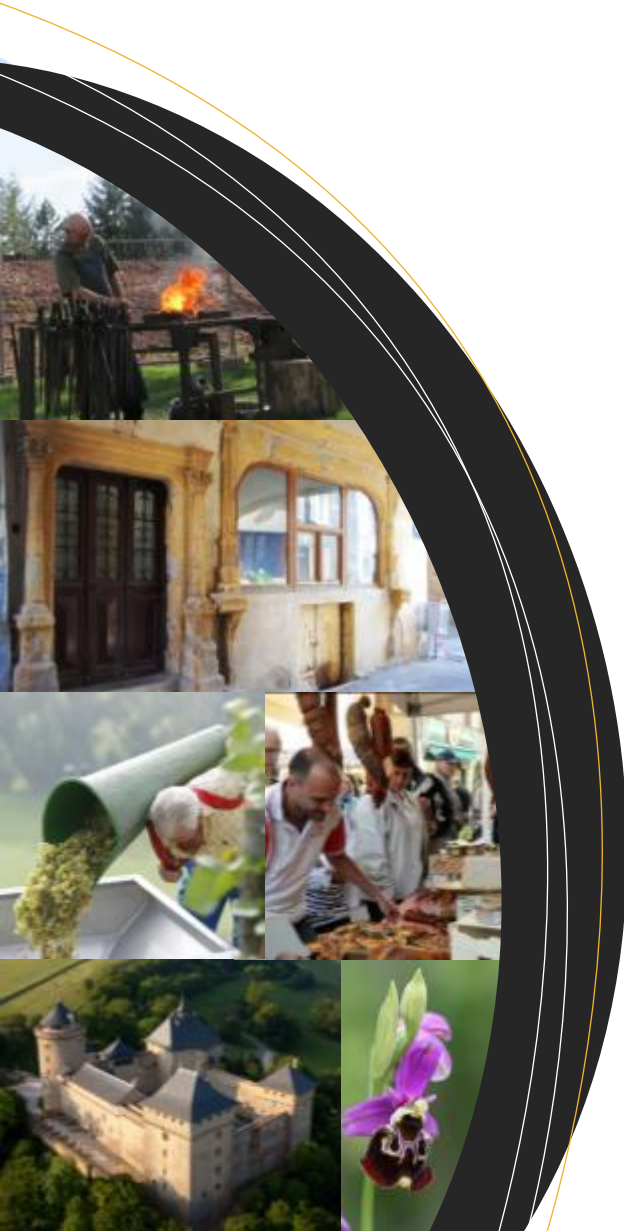
MODE DE GOUVERNANCE ET PARTENARIATS MIS EN PLACE



Modalités de pilotage



INGENIERIE → MISSIONS DU CHEF DE PROJET



Rôle du chef de projet

- Coordonner et mettre en œuvre les orientations stratégiques en matière de revitalisation du centre-bourg et de développement du territoire
- Assurer le pilotage et la contractualisation des projets, sur un mode partenarial et selon les différentes thématiques d'intervention

Missions générales (1/2)

- Mobiliser les réseaux ressources pour la mise en place du programme
- Organiser et piloter les travaux d'études encore nécessaires
- Elaborer et coordonner le plan d'actions opérationnel et synchroniser les actions « habitat » et « économie »

Missions générales (2/2)

- Participer aux instances de concertation (réseau « centres-bourgs »)
- Réunir le comité décisionnel, les comités de pilotage et les groupes techniques et organiser les assemblées plénières
- Animer la concertation avec la population et les acteurs locaux
- Promouvoir et communiquer l'AMI
- Elaborer des outils de suivi, d'observation et d'évaluation des opérations
- Suivi administratif et financier

CONCLUSION

*« Boîte à outils » mise à disposition
des élus et acteurs du territoire
Accompagner la conception, la réalisation
et l'évaluation des projets du territoire
Apporter une expertise,
aider les acteurs dans l'action et la décision*

